

EDITORIAL

Le mot du président

Le premier semestre 2013 est terminé, l'été ayant enfin trouvé sa place. Pour la commune de Conthey, divers projets d'importance sont à l'ordre du jour.

Rapidement énoncés, en voici quelques-uns:

- travaux d'agrandissement du centre scolaire de Châteauneuf-Conthey, avec déplacement de la rampe d'accès aux abris PC durant cet été;
- suite et fin des travaux du réseau des eaux de Motelon (en collaboration avec les communes de Vétroz et Ardon);
- agrandissement du Foyer Haut-de-Cry, avec notamment une unité d'accueil pour foyer de jour;
- crypte de Conthey, à proximité des bâtiments administratifs de St-Séverin;
- projet d'agrandissement du CO Derborence;
- suite du projet Agglo-Sion.

Les investissements et perspectives ne manquent donc pas afin de pouvoir toujours répondre aux besoins de la population et à son augmentation. Les aspects financiers sont très importants. Nous pouvons compter sur une gestion équilibrée de nos finances et ainsi assurer un avenir que l'on espère serein. Les comptes 2012 présentés dans cette édition en sont la preuve.

Une vision d'avenir, pour tout politique responsable, est indispensable. Cependant, nous ne pouvons laisser de côté

le quotidien de notre ménage communal. Vous trouverez dans ce Conthey-Info diverses facettes de cette vie: les informations nécessaires à la bonne marche de nos écoles, crèches, UAPE, travaux publics, le calendrier des manifestations. ... L'administration communale se veut également «entreprise – formatrice»: dans ce sens, nous mettons en évidence la réussite de nos apprentis.

Comme relevé plus haut, nous ne sommes qu'à la moitié de cette année 2013 et déjà nous entrevoyons le futur. Effectivement, le projet de budget 2014 est à l'ordre du jour de la rentrée prochaine. Cette vision indispensable d'un moyen, voire long terme, nous guidera dans les choix à venir pour notre Commune, la plupart étant guidés par l'évolution de notre société.

Dans la première édition 2013 de Conthey-Info, nous annonçons une réflexion sur une meilleure communication à la population. Celle-ci se poursuit et les prochaines parutions de ce journal seront certainement différentes dès 2014. Mais pour l'instant, vivons pleinement cette année et profitons des beaux jours.

Christophe Germanier, Président



COMPTES 2012

Lors de la séance du 18 juin 2013, le Conseil général a approuvé les comptes 2012 présentés par le Conseil Communal qui se résument ainsi:

Aperçu général

Fonctionnement	Budget 2012		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	1'893'235	41'500	2'039'544	98'524
Sécurité publique	1'489'848	410'100	1'549'350	540'801
Enseignement et formation	5'403'550	110'200	5'636'117	287'856
Culture, loisirs et culte	1'493'355	207'500	1'684'118	244'438
Santé	349'870	0	373'055	0
Prévoyance sociale	4'244'890	1'366'000	4'498'966	1'605'302
Trafic	2'557'865	110'000	2'551'311	87'081
Environnement	3'265'467	2'555'000	3'233'173	2'741'261
Economie publique	318'425	1'435'800	366'488	1'423'291
Finances et Impôts	382'100	21'940'600	543'085	22'090'359
Total	21'398'605	28'176'700	22'475'208	29'118'914
Marge d'autofinancement	6'778'095		6'643'706	
– Amortissements	3'840'000		3'788'637	
Excédent de revenu	2'938'095		2'855'069	

Investissements	Budget 2012		Comptes 2012	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	160'500	0	140'045	0
Sécurité publique	188'000	0	143'647	0
Enseignement et formation	470'000	90'000	283'902	2'000
Culture, loisirs et culte	110'000	12'000	97'373	0
Santé	0	0	0	0
Prévoyance sociale	600'000	0	1'503'000	0
Trafic	3'725'000	0	3'203'989	0
Environnement	4'211'000	1'470'000	2'903'480	703'263
Economie publique	430'000	0	451'630	0
Finances et Impôts	0	0	0	0
total	9'894'500	1'572'000	8'727'066	705'263
Investissement net	8'322'500		8'021'803	

Fonctionnement par nature

	Budget 2012	Comptes 2012
Total des charges sans les amortissements administratifs	21'398'605	22'475'208
Charges de personnel	6'174'805	6'619'232
Biens, services et marchandises	4'938'850	5'005'711
Intérêts passifs	232'500	223'157
Amortissements financiers	220'100	309'316
Parts à des contributions sans affectation	103'000	145'073
Dédommagements versés à des collectivités publiques	2'653'000	2'649'859
Subventions accordées	6'993'350	7'455'795
Subventions redistribuées	3'000	22'330
Attributions aux financements spéciaux	10'000	3'564
Imputations internes	70'000	41'171
Total des revenus	28'176'700	29'118'914
Impôts	20'442'000	20'548'166
Patentes et concessions	1'335'000	1'319'075
Revenus des biens	608'700	652'010
Contributions	3'559'500	4'037'396
Parts à des recettes et contributions sans affectation	1'086'400	1'113'404
Restitutions de collectivités publiques	775'000	849'383
Subventions	288'100	535'978
Subventions à redistribuer	3'000	22'330
Prélèvements sur les financements spéciaux	9'000	0
Imputations internes	70'000	41'171
Marge d'autofinancement	6'778'095	6'643'706
Amortissements du patrimoine administratif	3'840'000	3'788'637
Excédent de revenus	2'938'095	2'855'069

Avec un total de revenus de **CHF 29'118'914** et un total de charges avant amortissements de **CHF 22'475'208**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 6'643'706** qui a permis de réaliser des amortissements à hauteur de **CHF 3'788'637**. L'exercice comptable 2012 fait ainsi ressortir un bénéfice de **CHF 2'855'069** en diminution de **CHF 83'026** par rapport au budget.

Charges par nature

Le total des charges de fonctionnement affiche une augmentation de 5.03 % par rapport au budget 2012.

Charges de personnel

Les charges de personnel ont augmenté de **CHF 444'427** ou 7.20% par rapport au budget 2012. Cette hausse est due principalement aux facteurs suivants:

- Réorganisation de l'administration communale;
- Remplacement du personnel absent pour cause de maladie ou accident;
- Ajustement des charges sociales.

Biens et services

Les charges des biens et services atteignent **CHF 5'005'711** en augmentation de **CHF 66'861** ou 1.35% par rapport au budget. Sur l'ensemble des dicastères, ces charges n'ont que faiblement varié.

Intérêts passifs

Malgré le degré d'autofinancement de 82.8%, les intérêts passifs sont inférieurs au budget de CHF 9'343 en fonction des taux d'intérêts obtenus pour les avances de liquidité.

Revenus par nature

Les revenus du compte de fonctionnement affichent une augmentation par rapport au budget 2012 de **CHF 942'214**, soit 3.34%.

Impôts

Les recettes fiscales atteignent la somme de **CHF 20'548'166**, soit une hausse de **CHF 106'166** ou de 0.52 % par rapport au budget. Celles-ci ont été calculées prudemment en tenant compte de la conjoncture peu favorable et en se basant sur les recettes des années antérieures.

Investissements par nature

	Budget 2012	Comptes 2012
Total des dépenses	9'894'500	8'727'066
Investissements propres	9'469'500	8'494'648
Subventions accordées	425'000	232'418
Total des recettes	1'572'000	705'263
Contributions de tiers	1'296'000	621'839
Facturation à des tiers	0	5'790
Subventions acquises	276'000	77'633
Investissements nets	8'322'500	8'021'803

Le volume des investissements nets atteint **CHF 8'021'803** en diminution de **CHF 300'697** par rapport au budget.

Investissements propres

Les investissements propres affichent une baisse de CHF 974'852 par rapport au budget. Cette situation est due en grande partie aux reports suivants:

- Agrandissement de l'école de Châteauneuf;
- Travaux sur le réseau d'eau potable (Péteille);
- Travaux liés au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE);
- Construction d'une crypte;
- Report des travaux pour l'aménagement des zones à bâtir Parcuret et Roui.

Subventions accordées

Sous cette rubrique figurent les investissements liés aux routes cantonales. Ceux-ci, en fonction du volume des travaux du Canton sont en diminution de **CHF 192'582** par rapport au budget.

Contributions de tiers

Les contributions de tiers affichent une diminution de 52.02%, due aux éléments suivants:

- Taxes de raccordement aux réseaux d'eaux potables et d'eaux usées en diminution en lien avec les constructions;
- Report des travaux pour l'aménagement des zones à bâtir Parcouret et Roui (participations des propriétaires reportées).

Subventions acquises

Les subventions liées au Plan général des eaux n'ont pas été touchées en raison du report de ces travaux ainsi que celles liées aux torrents et aux dangers naturels pour les mêmes raisons.

Financement

	Budget 2012	Comptes 2012
Marge d'autofinancement	6'778'095	6'643'706
Investissements nets	8'322'500	8'021'803
Insuffisance de financement	1'544'405	1'378'097
Excédent de financement	-	-
Degré d'autofinancement	81.4%	82.8%

Le compte 2012 a enregistré une insuffisance de financement de **CHF 1'378'097** en amélioration de CHF 166'308 par rapport au budget. Cette situation a permis d'obtenir un degré d'autofinancement légèrement supérieur au budget de 1.4%.

Bilan

	Comptes 2011	Comptes 2012
Actif	47'608'086	52'718'284
Disponibilités	2'511'360	1'563'409
Avoirs	8'632'835	10'415'193
Placements	8'204'920	8'184'820
Actifs transitoires	981'072	1'043'798
Investissements propres	27'277'899	31'511'065
Passif	47'608'086	52'718'284
Engagement	14'671'147	16'942'713
Engagements courants	3'111'924	3'061'328
Dettes à court terme	86'997	3'807'409
Dettes à moyen et à long terme	9'419'823	8'254'493
Provisions	625'012	631'821
Passifs transitoires	1'427'391	1'187'663
Engagements envers les financements spéciaux	2'559'704	2'543'268
Fortune nette	30'377'234	33'232'303

Fortune

	Budget 2011	Comptes 2012
Dette brute	14'671'147	16'942'713
- Patrimoine financier réalisable	20'330'187	21'207'219
= Fortune nette	5'659'040	4'265'506
Nombre d'habitant	7'708	7'848
= Fortune nette par habitant (Endettement net / nombre d'habitants)	734	543

En raison de l'insuffisance de financement de **CHF 1'378'097**, la fortune nette par habitant passe de **CHF 734** au 31.12.2011 à **CHF 543** au 31.12.2012.

Conclusion

L'économie, notamment européenne, a vécu une année 2012 marquée par de nombreuses incertitudes (endettement et crise de l'euro). Ce compte 2012 tient compte également pour la première année de la nouvelle répartition des tâches canton-communes (RPT II).

Une augmentation significative des charges de personnel indique également une adaptation régulière de l'administration communale à l'évolution des besoins de nos citoyens. Il en va de même pour le niveau d'investissement toujours élevé pour notre commune.

Avec le maintien d'une fortune par habitant, une marge d'autofinancement de 6.6 mio et un excédent de revenu de près de 3 mio, nous pouvons ainsi entrevoir l'avenir avec confiance. Les structures actuelles sont maintenues et adaptées régulièrement, et nos finances nous permettront également de poursuivre cette politique d'investissement, telle que prévue dans nos lignes directrices.

Les comptes 2012 sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la Commune: www.conthey.ch

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CONTHEY

Le Président
Christophe Germanier

La Responsable de la comptabilité
Alexandra Jacquod Roh

INVESTISSEMENTS

Matériel informatique	CHF	36'966.15
Mobilier et machines de bureau	CHF	34'303.55
Bâtiment administratif	CHF	68'775.40
Mensurations fédérales (Lot XI)	CHF	143'647.35
Centres scolaires	CHF	143'176.15
Equipement informatique écoles	CHF	20'516.35
Subventions cantonales centres scolaires	CHF	-2'000.–
Equipements Cycle d'orientation Derborence	CHF	120'209.20
Parcs et jardins	CHF	80'642.50
Mobilité douce	CHF	16'730.45
Crèche – garderie – nurserie	CHF	1'442'998.85
Institutions handicapés	CHF	60'001.45
Routes cantonales	CHF	172'416.20
Routes agricoles	CHF	46'326.60
Routes des mayens	CHF	175'100.40
Sécurité routière	CHF	19'475.15
Routes communales	CHF	2'569'884.40
Installations d'éclairage public	CHF	123'753.10
Achat de véhicule et de machines Travaux publics	CHF	97'033.–
Installations eau potable	CHF	576'700.20
Installations Motelon	CHF	387'546.55
Installations Blanchette	CHF	843'135.05
Zones protection des sources	CHF	27'555.10
Cadastre souterrain	CHF	4'024.10
Taxes de raccordement eau potable	CHF	-303'183.90
Participation de tiers consortage eaux Motelon	CHF	-5'790.–
Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	CHF	137'845.60
Taxes de raccordement égouts	CHF	-298'375.55
Décharge contrôlée des matériaux inertes (DCMI)	CHF	24'214.25
Gestion des déchets	CHF	54'947.45
Crypte	CHF	83'209.80
Cours d'eau et torrents	CHF	57'186.30
La Morge – Enrochement + étude	CHF	46'329.30
Subventions torrent des Fontaines	CHF	-48'633.30
Dangers naturels – Mont Gond, étude	CHF	19'288.65
Site de Derborence – projet de défense falaise	CHF	45'865.45
Subventions cantonales Derborence	CHF	-27'000.–
Expropriations et achats de terrains	CHF	550'576.–
Equipement des zones à bâtir	CHF	45'055.95
Ventes de terrains	CHF	-20'280.00
Microcentrales	CHF	451'629.90
Total investissements nets	CHF	5'598'487.75

DECISIONS

Au cours des séances des 11.04.2013 – 25.04.2013 – 08.05.2013 – 23.05.2013 – 06.06.2013 – 20.06.2013 – 04.07.2013, le Conseil communal a pris, entre autres, les décisions qui suivent:

Adjudications

Le Conseil communal a adjudgé les travaux suivants:

- Mandat de génie-civil & béton armé pour la station de pompage de liaison des Rottes, à la société Implénia Suisse SA à Vétroz;
- Mandat d'étanchéité pour la station de pompage de liaison des Rottes, à la société Geneux-Dancet SA à Sion;
- Etude de l'avant projet de la défense «Mont Gond», à la société Nivalp SA à Grimisuat;
- Réfection de routes communales et de conduites d'eaux claires et d'eaux usées:
 - Rue Vae Pfane à Aven - Evéquoz SA, Conthey
 - Rue Cheutez à Aven - Bativa SA, Sion
 - Rue des Marais à Premploz - Bativa SA, Sion
 - Rue de la Fontaine à Daillon - Evéquoz SA, Conthey
 - Chemin du Baudet à Erde - Charly Gaillard & Fils. Erde
 - Chemin de la Combe à Erde - Charly Gaillard & Fils, Erde
 - Rue du Collège à Châteauneuf - Evéquoz SA, Conthey;
- Projet de giratoire route des Rottes, route de Peupliers, à l'entreprise Réaltec Sàrl à Conthey;
- Mesures urgentes torrent des Fontaines, à l'entreprise Moren Frères SA à Vétroz;
- Réfection conduite d'irrigation pour le Torrent des Fontaines, à l'entreprise Gaillard & Fils SA à Erde;
- Travaux d'ensemencement du talus de la gravière de Collombé, à l'entreprise Hydrosaat à Salgesch;
- Gravillonnage des routes de vignes, route de Tzevron et route des Rasses, à l'entreprise Pittet - Chatelan SA à Vétroz;

- Achat d'un véhicule pour le service des travaux publics au garage des Fontannes à St-Séverin;
- Travaux de déplacement de la rampe d'accès des locaux de la Protection Civile, sous l'école de Châteauneuf pour l'aménagement futur de la nouvelle école:
 - démolition, terrassement, maçonnerie et béton armé, à l'entreprise Evéquoz SA à Conthey;
 - étanchéité toiture plate, à l'entreprise Bornet Frères SA à Sion;
 - travaux d'ouvrages métalliques à l'entreprise Marguelisch, Chabbey & Cie à Uvrier;
 - travaux d'installations électriques à l'entreprise ESE à Premplaz;
- Travaux de génie-civil secteur «Giratoire Fly» – Avenue de la Gare, à la Route des Rottes, à l'entreprise Bativa SA à Sion;
- Etude d'un concept d'accessibilité et de signalisation pour les zones industrielles, commerciales et artisanes par la société Citec à Sierre en collaboration avec la société Signal SA à Sion;
- Réfection de la route de Tzamperon (Etape 2) et de la route de l'Alpage d'Aïroz, à la société Pittet-Chatelan SA à Vétroz;
- Etude de l'aménagement et de la revitalisation de la Morge en plaine à la société G.I.GA sd à Sion.

Finances

Le Conseil communal a:

- Décidé d'attribuer un montant forfaitaire de CHF 5'000.— au refuge cantonal de la ligue valaisanne pour la protection des animaux à Ardon.

Personnel

Le Conseil communal a:

- Pris connaissance de la démission:
 - de Mme Valentina Adrei, de son poste de collaboratrice à la Tour Lombarde pour le 30.04.2013;
- Procédé aux nominations et engagements suivants:
 - M. Joël Disière de Conthey, en qualité de collaborateur au service des contributions du 1^{er} juin au 31 décembre 2013;
 - M. Ludovic Dozias à Ardon, en qualité de responsable du service des eaux et de l'énergie hydraulique dès le 1^{er} septembre 2013;
 - M. Arnaud Favre à Riddes, en qualité d'animateur socioculturel à la maison des jeunes de Plan-Conthey, dès le 19 août 2013;
 - Mme Leatitia Caruso à Erde en qualité de stagiaire à la crèche-garderie «Les Petits Loups» à Châteauneuf (du 01.08.2013 au 31.01.2014);
 - Mme Delphine Angella-Arteta à St-Pierre-de-Clages en qualité de collaboratrice à temps partiel au caveau de la Tour Lombarde (dès le 1^{er} juillet 2013);
 - Mme Evéquoiz-Lugon Géraldine à Conthey, en qualité d'employée de commerce à 50 % auprès de la direction des écoles et du service des contributions dès le 1^{er} octobre 2013;
 - Prolongation du contrat de Mme Rita Roh au service administratif dès le 1^{er} août 2013.

Apprentis

La commune de Conthey soutient activement la formation des apprentis. Actuellement, cinq jeunes gens sont en formation et nous avons le plaisir de féliciter:

- Lola Sauthier, apprentie de 3^{ème} année, secteur commercial;
- Steve Fontannaz, apprenti de 3^{ème} année, secteur jardinier paysagiste.

Ils terminent leur formation et viennent de réussir leur CFC.

Nous leur avons donné la parole.

■ Lola Sauthier

Aujourd'hui est un jour très spécial pour moi. On m'a demandé de rédiger une note qui paraîtra dans le Conthey Info. Je profite donc de ce petit moment d'attention qui m'est m'accordé pour dire Merci à tous ceux qui m'ont entouré durant trois années de formation.

Merci pour leurs sourires et leur bonne humeur. Merci pour leurs petites attentions et leurs blagues. Merci aussi pour leur soutien, leurs remarques constructives qui ont permis de bien réussir mon CFC! Ma reconnaissance va également à tous ces collègues avec qui j'ai créé des liens, que ce soient ceux des bureaux ou ceux de l'extérieur, des liens qui m'ont fait apprécier grandement mon travail.

Une chose est sûre, je ne les oublierai jamais.

■ Steve Fontannaz

J'ai eu beaucoup de plaisir à passer mes trois ans d'apprentissage au sein du service des parcs et jardins de la commune de Conthey.

Ça n'a pas été tous les jours facile, car je n'ai pas toujours pratiqué ma profession. Mais, grâce à l'aide de mon formateur ainsi que mes collègues que je remercie encore, j'ai réussi à obtenir mon CFC.

Avec cette expérience acquise, je désire maintenant découvrir un autre domaine, celui de la construction et me destine à suivre un nouvel apprentissage de maçon. Là aussi, je sais que tous les jours ne seront pas faciles, mais j'ai confiance en l'avenir.



SCOLARITE

Le site internet de la commune, www.conthey.ch, vous présente les plans de scolarité jusqu'en 2017. Nous vous communiquons ici celui de l'année 2013-2014, afin de vous permettre de planifier au mieux vos activités parascolaires.

Nous vous rappelons également que ces dates sont impératives. Des dérogations peuvent être obtenues de manière

exceptionnelle. Une demande doit être déposée auprès du titulaire de la classe de votre enfant, dans un délai raisonnable.

Aucune demande d'anticipation de vacances, que ce soit en automne, à Noël, à Pâques ou en fin d'année scolaire, ne sera prise en compte. L'école se terminera le mercredi 18 juin 2014 à midi.

Plan de scolarité

Début des cours	Lundi 19.08.2013	Congés hebdomadaires		
Fin des cours	Mercredi 18.06.2014	mercredi après-midi samedi toute la journée		
Automne	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	23.10.2013 04.11.2013	à midi le matin
Noël	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	20.12.2013 06.01.2014	le soir le matin
Carnaval	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	28.02.2014 10.03.2014	le soir le matin
Saint-Joseph		mercredi	19.03.2014	
Pâques	début des congés reprise des cours	jeudi lundi	17.04.2014 28.04.2014	le soir le matin
Ascension	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	28.05.2014 02.06.2014	à midi le matin
Pentecôte		lundi	09.06.2014	

Nous vous rappelons qu'il est impératif d'informer l'enseignant titulaire **avant le début de la classe** si votre enfant, pour raison de maladie ou autre, est absent de l'école. Sans nouvelle de votre part, l'enseignant doit informer la direction qui entreprendra les démarches utiles pour régler la situation (contact téléphonique, intervention au domicile accompagnée de la police, etc...), **moyennant une facturation de la prestation.**

Classes

Châteauneuf

1 / 2 E	Antonin Nicole Roh Jocelyne
1 / 2 E	Fumeaux Pascale
1 / 2 E	Lamon Christine
1 / 2 E	<i>A repourvoir</i>
1 P	Schott Marie-Paule Carrupt Audrey
1 P	Rais Marylène Roh Jocelyne
1 P	Putallaz Marianne Germanier Corinne
3 P	Zambaz Jean Marc Berthouzos Yves
4 P	Fontannaz Sylvie Berthouzos Christine
4 P	Rouiller Nathalie
5 P	Berthouzos Pascal
5 P	Ciftci Posse Nüray Buchard Céline
5 P	Berthouzos Nadia

Plan-Conthey

1 / 2 E	Bernard Nicole Roh Jocelyne
1 / 2 E	Schmid Marie-Noëlle
1 / 2 E	Theytaz Virginie
2 P	Dessimoz Sylvie Oreiller Elisabeth
2 P	Morand Marlyse Darbellay Stéphanie
2 P	Fragnière Rachel Dayer Nathalie
3 P	Bruttin Christiane Jollien Viviane
3 P	Praz Corinne Sauthier Virginie
6 P	Berthouzos Eric Meilland Jenny
6 P	Roh François Xavier Sauthier Virginie
6 P	Dessimoz Damien

Erde

1 / 2 E	Duc Florence Dayer Anny
1 / 2 E	Antonin Sylviane Dayer Anny
1 / 2 E	Fumeaux Camille
1 P	Clivaz Patricia
2 P	Mabillard Danielle
2 P	Wüthrich Sébastien
3P	Constantin Isabelle
4P	Germanier Sarah
5P	Fontannaz Alain
6P	Théodoloz Angeline De Marchi Emmanuelle

Activités créatrices manuelles

Evéquoze Marie-Josèphe
Quennoz Marie-Claude
Cotture Sandrine
Métraiiller Christa

Appui pédagogique intégré

Rapillard Raphaëlle
Carrupt Audrey
Sauthier Virginie
Schupbach Yasmina

Soutien pédagogique

Carroz Putallaz Sandrine

Rythmique

Udry Fleury Sabine

Transports primaires

De nombreux transports sont organisés pour amener les élèves des villages aux différents centres scolaires de la commune. La complexité de cette planification implique un respect strict des horaires, afin d'éviter au maximum les temps d'attente.

L'aspect sécurité est également un élément essentiel. A l'intérieur des cars, durant les courses, les élèves doivent avoir une attitude exemplaire et suivre scrupuleusement les consignes données par les chauffeurs, c'est-à-dire être assis durant le trajet, attendre l'arrêt complet avant de se lever pour descendre du véhicule. Ils doivent également

attendre le départ du car avant de s'engager sur la chaussée ou de cheminer le long de la route.

En cas de non-respect de ces consignes, le titre de transport pourrait être retiré, n'autorisant plus l'enfant à être pris en charge pour les déplacements de la maison à l'école. Nous nous permettons de rappeler que la discipline et le comportement des enfants restent sous l'entière responsabilité des parents.

La charte signée par tous les partenaires est toujours d'actualité.

Matin

Ligne	Ecole	Aller Primaire	Aller Infantile	Retour Tous
Aven	Erde (août-sept. – novembre)	8h00	9h00	11h55
Aven	Erde (oct. – décembre)	8h10	9h10	11h55
Daillon	Erde (août-sept. – novembre)	8h10	9h10	11h50
Daillon	Erde (oct. – décembre)	8h00	9h00	11h50
Sensine - Chalet	Plan-Conthey-Châteauneuf	7h55	9h03	11h45
Provins - Plan - Chalet	Plan-Conthey-Châteauneuf	8h00	9h07	11h42
Place TT	Châteauneuf	8h08	9h10	11h30
Châteauneuf	Plan-Conthey (Chalet)	8h08		11h50

Après-midi

Ligne	Ecole	Aller Tous	Retour Infantile	Retour Primaire
Aven	Erde	13h20	15h35	16h35
Daillon	Erde	13h20	15h35	16h35
Sensine-Chalet	Plan-Conthey-Châteauneuf	13h20	15h35	16h45
Provins - Plan - Chalet	Plan-Conthey-Châteauneuf	13h20	15h35	16h42
Place TT	Châteauneuf	13h28		16h30
Châteauneuf	Plan-Conthey (Chalet)	13h25		16h45

* Les horaires alternés sont calqués sur ceux des classes enfantines.

* Les élèves habitant près du Pas-de-Cheville et scolarisés à Châteauneuf prendront le car à la place TT selon l'horaire indiqué. Pour des raisons de sécurité, ils utiliseront la rue des Grands-Prés qui est une zone 30.

Transports - CO Derborence

	Matin	Après-midi		Matin	Après-midi
Aven	7.25	13.20	Vens	7.40	13.35
Daillon	7.25	13.20	Provins	7.35	13.40
Erde	7.30	13.25	Pas-de-Cheville	7.35	13.40
Premploz	7.30	13.25	Conthey	7.40	13.37
Sensine	7.35	13.30	Chalet	7.42	13.38
St-Séverin	7.38	13.32	Place TT	7.43	13.40
Bourg	7.39	13.33	Châteauneuf	7.45	13.42

Horaires

Le premier jour de classe, tous les enfants de 1^e et 2^e primaire effectuent un horaire complet, afin de faciliter l'organisation de détail.

		Horaire normal		Horaire alterné	
Châteauneuf	primaires	8.10	11.25	9.10	11.25
		13.40	16.25	13.40	15.25
	enfantines	9.10	11.25	-	-
		13.40	15.25	-	-
Plan-Conthey	primaires	8.20	11.35	9.20	11.35
		13.45	16.30	13.45	15.30
	enfantines	9.20	11.35	-	-
		13.45	15.30	-	-
Erde	primaires	8.30	11.45	-	-
		13.40	16.25	-	-
	enfantines	9.25	11.45	-	-
		13.45	15.25	-	-

Listes d'élèves

Les listes d'élèves seront affichées dans les centres scolaires avant la rentrée. La prise en compte des élèves de la plaine et des villages du coteau dans la globalité nous permet de gérer les effectifs de manière cohérente, notamment dans la gestion des mouvements d'élèves.

Pour la prochaine année scolaire, le Service de l'enseignement a accepté de

nous octroyer une nouvelle classe enfantine à Châteauneuf. Cela implique une réorganisation des groupes, notamment des 2e. Cependant, à moyen terme, nous devons organiser les classes enfantines de la même manière que les primaires, tant la disparité entre les deux centres scolaires de Plan-Conthey et de Châteauneuf est grande.

La Présidente de la Commission scolaire
Véronique Dayer

La Direction des écoles
Yves Berthouzoz

CRECHES

Vous connaissez toutes et tous les structures d'accueil que la commune de Conthey offre aux parents et aux enfants domiciliés sur son territoire. A partir de la rentrée d'août, un nouveau système de facturation sera mis en place, impliquant une tarification différente, basée comme

par le passé sur le revenu, mais de manière plus pointue et précise. L'objectif n'est pas de procéder à des augmentations, mais à une rationalisation du travail administratif. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site www.conthey.ch

Les P'tits Loups

Située au centre scolaire de Châteauneuf, cette structure propose une nurserie et une crèche. Vous pouvez contacter la responsable, Madame Mary France Robert, pour tous renseignements ou inscriptions au 027 346 13 30 ou sur son portable au 079 488 59 79, le mardi entre 8h30 et 18h30.

L'UAPE, destinée aux écoliers, est ouverte comme les autres secteurs, de 6h45 à 18h45. N'hésitez pas à contacter Mmes Carroz, Mathieu ou Coppey au 079 308 90 92

La Marelle

Au nord-ouest de l'école d'Erde, cette structure va fêter sa première année de fonctionnement. Elle propose une crèche et une UAPE, afin d'accueillir les enfants de 18 mois à 12 ans.

L'organisation est la même que celle des «P'tits Loups» de Châteauneuf.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame Laura Vergères-Dessanti en appelant le 027 565 59 78. Vous trouverez également toutes les informations nécessaires sur le site communal.

Le Cartable

Afin d'offrir une alternative aux placements en crèche, notre Commune a adhéré à l'Association des parents d'accueil de la région de Sion, le CARTABLE.

Tous Les renseignements afférents à cette structure peuvent être obtenus auprès de la coordinatrice de l'association: Mme Mayra Rojas Rey: 079 870 47 75, le mardi matin de 8h à 12h, ainsi que le mercredi après-midi de 14h à 16h.

La Présidente de la Commission scolaire
Véronique Dayer

La Direction des écoles
Yves Berthouzoz

CONTHEY-ROULE

Vélos-libres

Depuis le 1^{er} juin 2012, la commune de Conthey, en collaboration avec la société «Valaisroule» a ouvert sa première station de vélos libre service. Elle se situe à l'Avenue de la Gare Sud, sur la place des Fougères (parking du terrain de football).

Pour emprunter un vélo, il suffit de:

- vous rendre à la station;
- déposer une caution, jusqu'à 5 vélos: CHF 20.- par vélo, dès 5 vélos: forfait CHF 100.-;
- fournir une pièce d'identité valable (+ de 18 ans);
- remplir et signer le contrat de prêt.

Conditions de prêt:

- Les 4 premières heures d'utilisation sont gratuites! A partir de la 5^{ème} heure, un montant de CHF 2.-/heure par vélo est perçu. Les vélos électriques sont soumis à location dès la première heure d'utilisation à raison de CHF 3.- de l'heure par unité.
- Réservation: CHF 5.- par vélo.
- Rendre un vélo dans une autre station que celle du départ? CHF 5.- par vélo. (maximum CHF 50.- par groupe).

Horaires:

- Ouvert du 1^{er} juin au 31 octobre du mercredi au dimanche (fermé le lundi et le mardi): 09.00 – 12.15 / 13.00 – 18.00.

Contacts et informations:

- +41 79 127 50 23.
- Web: www.valaisroule.ch
- E-mail: conthey@valaisroule.ch

Offre pour les groupes:

- Une sortie en groupe (jusqu'à 25 personnes / +25 = sur demande);
- Sur réservation (minimum 10 jours à l'avance);
- Prix et conditions sur demande.



SERVICES TECHNIQUES

Route des Rottes

Faisant suite à l'étude de circulation de la plaine de Conthey-Vétroz effectuée en 2004, la commune de Conthey, en collaboration avec la commune de Vétroz et le Service cantonal des routes, transports et cours d'eau a entrepris les travaux d'une nouvelle liaison de la route des Rottes avec la bretelle d'autoroute.

Ces travaux qui ont débuté au mois de juin 2012 arrivent aujourd'hui à leur terme. Un nouveau giratoire a été construit sur la bretelle d'autoroute ainsi que deux trottoirs qui serviront à assurer la sécurité des piétons sur ce secteur. Un gabarit de 6.50 m a été donné à la chaussée.

Ce nouveau tronçon permettra aux usagers de rejoindre les commerces situés au Sud de la route cantonale sans emprunter

cette dernière. La fluidité du trafic sera donc améliorée sur le secteur Vétroz - Pont de la Morge.

Cette liaison sera ouverte à la circulation vers le début août.

D'autres travaux d'amélioration de la route des Rottes se poursuivront sur le secteur giratoire Fly - Avenue de la Gare cette année encore. Le trottoir existant sera amélioré au Nord et un nouveau trottoir sera créé au Sud. La chaussée sera rénovée et le réseau de récupération des eaux de surface sera refait à neuf.

**Pour les services techniques:
Christophe Duc, vice-Président
Yvon Berthouzoz, chef de service**



Jardin fleuri et gazon fleuri

Peut-être avez-vous été interpellé par des surfaces herbeuses qui n'avaient pas été tondues ou qui semblaient abandonnées!

Non, ce n'est pas de la négligence mais une autre approche du traitement de nos espaces verts. Une fois poussées, ces herbes folles vous offriront un tapis très diversifié de fleurs de notre région; cependant, il vous faudra un peu de patience car les résultats ne seront visibles que l'année prochaine.

Les gazons fleuris concilient à la fois les avantages des graminées à gazon que l'on peut piétiner en tout temps et les valeurs écologiques et esthétiques d'une prairie fleurie. Près de 30 espèces de fleurs et d'herbes différentes procurent une grande capacité d'adaptation et assurent une floraison continue du printemps à

l'automne. C'est un enrichissement pour des endroits comme un parc, un jardin naturel ou une cour d'école.

Papillons, abeilles ou sauterelles apprécient beaucoup ces endroits et, en semant ces mélanges, nous redonnons plus de spontanéité à la nature.

Patience donc et vous aurez bientôt le plaisir de découvrir des parterres multicolores; cependant, cela demande quelques années pour se mettre définitivement en place, mais ils seront assurément un régal pour les yeux.

Christophe Duc, vice-Président
Richard Bonnet, chef de section
Parcs et jardins

SANTÉ & SOCIAL

Club des Aînés

Le Club des Aînés de Conthey a été fondé en 1972. Son but est d'organiser des rencontres, de maintenir un esprit de camaraderie, de partager des moments de convivialité et de renforcer les contacts entre les aînés de la Commune. Le club est politiquement et confessionnellement neutre. Il compte actuellement 122 membres et la cotisation annuelle est fixée à Fr. 15.00.

Les organes administratifs sont:

- **L'assemblée générale**

C'est l'organe suprême de la société. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année.

- **Le comité**

Il dirige les affaires courantes et présente annuellement un rapport relatif aux activités.

Paul Gilibert, Président	078 824 36 66
Gilberte Fumeaux, Vice-présidente	027 346 49 24
Etienne Putallaz, Secrétaire-caissier	079 703 66 12
Marcelle Antonin, Membre	027 346 78 73
Albert Sommer, Vérificateur de comptes	027 346 27 70
Jean-Paul Travelletti, Vérificateur de comptes	027 346 67 80

Chaque année, le comité propose notamment les activités suivantes:

- A Carnaval: dîner avec bal
- Au printemps: 2 matchs aux cartes
- En juin: goûter (en 2013, visite de la vieille ville de Sion et des catacombes)
- 4 septembre 2013 : Visite du Palais Fédéral à Berne
- 16 octobre 2013 : Brisolée des 4 communes à la salle polyvalente
- Automne 2013 : 2 matchs aux cartes
- 11 décembre 2013 : Dîner de Noël avec loto

Vous qui avez 55 ans et plus, venez nous rejoindre pour partager de bons moments de détente, de convivialité et d'amitié!

Pour faire partie de notre groupement, rien de plus simple, il vous suffit de contacter une des personnes susmentionnées. Cordiale bienvenue au CLUB des Aînés!



**Pour le club des Aînés,
Paul Gilibert &
Etienne Putallaz**



Rayon de soleil

C'est en 2000 qu'un groupe de passionnés, sous l'aile de la protection civile, décidait de donner de son énergie et de son temps pour créer l'action «Rayon de Soleil».

Le but est simple: offrir une semaine de détente à des personnes ne pouvant plus se déplacer toutes seules, cloisonnées chez elles, handicapées ou tout simplement âgées et dépendantes.

Sous l'œil attentif d'un médecin et de 6 infirmières, plus de 80 personnes œuvrent 24h/24 pour les 20 invités attendus à la fin août dans les locaux de notre Dame du Silence à Sion.

Chaque année, l'état-major et les bénévoles se mobilisent pour combler au mieux les rêves de ces valaisannes et valaisans heureux de découvrir ces 7 jours de partage et d'émotion. A témoin cette petite dame souhaitant, 40 ans plus tard, revoir son village natal, ce monsieur désireux de revoir sa première petite amie ou cette personne prête à se jeter en parapente pour enfin réaliser un souhait qui lui semblait irréaliste.

«Rayon de Soleil» c'est aussi la recette du bonheur et du partage. Des défis et des rêves que chacun cherche à exaucer l'espace d'une semaine inoubliable pour

ensemble effacer l'impossible d'un quotidien revisité. Chacun devrait trouver son bonheur grâce aussi à un programme des plus intéressants, comme des matinées occupées aux bains thermaux, chez le coiffeur, pour des soins (massage, ostéopathie, physiothérapie ou réflexologie) et des après-midi en bateau, en petit train, à la pêche et même en hélicoptère.

Conthey n'est pas en reste puisque depuis plusieurs années des habitants de la commune participent à cette aventure hors du commun. Si vous aussi souhaitez partager ces moments uniques, vous pouvez contacter M. Eric Germanier au 079/433.27.10. Nous vous attendons avec grand plaisir.

**Pour l'action «Rayon de Soleil»,
David Masserey**



Bourses et prêts d'honneur

La Commune de Conthey accorde des bourses et prêts d'honneur, en complément au soutien à la formation octroyé par le Canton. L'objectif est de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Les demandes d'aide financière devront être présentées au moyen du formulaire ad hoc à l'administration communale, dès le 1^{er} janvier 2014.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être, soit retiré au

secrétariat communal, soit téléchargé sur le site www.conthey.ch / avis communaux / bourses et prêts d'honneur / formulaire.

Pour bénéficier de ces prestations, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes:

- être citoyens suisses, domiciliés à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissants étrangers établis sur le territoire communal depuis 10 ans au moins;
- avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission Cantonale.

Journée des malades

Le 16 mai 2013 a eu lieu une journée de détente dédiée aux personnes atteintes dans leur santé.

Merci à vous, les quelque 40 participants pour votre sourire, vos notes d'humour et votre enthousiasme.

Merci aux bénévoles, à la Protection Civile, aux chanteurs et musiciens, d'avoir donné de votre temps, de votre cœur, de vos mains, de vos voix à la réussite de cette rencontre. Merci aux professionnels de la santé, aux familles, à vous qui assistez quotidiennement les personnes en souffrance.

La santé est un joyau précieux que nous désirons tous conserver. Le Conseil communal a le souci du bien-être de la

population contheysanne, du plus petit au plus grand mais aussi du plus jeune au plus ancien. Il s'engage à préserver ce capital-santé et a la volonté de prendre soin des malades.

Le thème de la santé fait partie intégrante du programme de la législature 2013 - 2016. Voici quelques axes définis par le Conseil Communal:

- l'agrandissement du foyer pour personnes âgées - Haut-de-Cry;
- la création d'un foyer d'accueil de jour;
- la promotion de la santé destinée à la population active.

**La Présidente de la Commission
Santé & Social
Claudine Fumeaux**

AVIS OFFICIELS

Cartes journalières CFF

L'Administration communale tient à la disposition des personnes légalement domiciliées sur Conthey deux cartes journalières CFF, au prix préférentiel de 35 francs l'unité. Elles donnent droit à un nombre illimité de courses durant une journée, en 2^{ème} classe, sur les lignes du rayon de l'abonnement général CFF (train, bus, bateau). Ces cartes journalières sont valables uniquement à la date indiquée sur le titre de transport.

La réservation peut se faire, soit directement sur le site Internet de la Commune (www.conthey.ch), via le module de réservation en ligne, soit auprès du Service administratif, durant les heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h à 12h et

le mercredi après-midi de 14h à 18h).

Les cartes devront toutefois être retirées dans les 15 jours suivant la réservation. Il ne sera fait aucun envoi par poste. Chaque personne a droit à deux cartes journalières au maximum par mois, tant que la date souhaitée est encore disponible.

Nous espérons que cette prestation permettra à la population contheysanne d'apprécier les avantages des transports publics et l'incitera à découvrir de nouvelles régions.

L'Administration communale (service administratif, tél. 027 345 45 45) se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Document d'identité

Passeports

La demande de passeport s'effectue désormais au centre de documents d'identité de Sion, à l'Avenue de la Gare 39. Un rendez-vous peut être fixé par Internet (www.schweizerpass.ch) ou par téléphone (027 606 06 00).

Les passeports actuels sont tous munis de données biométriques (photo du visage, empreintes digitales et signature). Ils ont une validité de dix ans pour les adultes et de cinq ans pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans.

Passeports provisoires

Les commandes s'effectueront auprès du centre de documents d'identité à Sion ou comme auparavant aux aéroports. Le passeport provisoire n'est pas valable pour entrer sans visa aux USA et au Qatar.

Cartes d'identité

Les personnes qui ne souhaitent commander que la carte d'identité le feront comme

par le passé auprès du contrôle des habitants de notre Commune à St-Séverin.

L'intéressé-e voudra bien se présenter personnellement au Contrôle des habitants muni-e des documents suivants:

- une photo format passeport de bonne qualité;
- l'ancienne carte d'identité / l'ancien passeport;
- le livret de famille pour les enfants mineurs;
- le jugement de séparation/divorce pour les enfants de parents séparés/ divorcés afin d'attester l'autorité parentale.

Les enfants dès 7 ans révolus doivent se présenter au Contrôle des habitants avec leur représentant légal. La signature du représentant légal est requise jusqu'à 18 ans révolus.

Le paiement des documents d'identité s'effectue directement au guichet du Contrôle des habitants, au moment de la demande. Le document d'identité sera adressé par la firme chargée de son établissement directement par la poste, par lettre signature, dans un délai pouvant aller jusqu'à 15 jours ouvrables (3 à 4 semaines). La commande d'un passeport et d'une carte d'identité en offre combinée se fera uniquement au centre de documents d'identité à Sion.

Coût du passeport:

Dès 18 ans 0-18 ans
Fr. 145.- Fr. 65.-

Coût de la carte d'identité:

Dès 18 ans 3-18 ans 0-3 ans
Fr. 71.- Fr. 36.- Fr. 36.-

Coût Passeport & carte d'identité:

Dès 18 ans 0-18 ans
Fr. 158.- Fr. 78

Irrigation

Arrosage au moyen de l'eau potable sur tout le territoire communal

Rappel des consignes

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.) est strictement interdit durant les plages horaires suivantes: de 06h00 à 08h00, de 11h00 à 14h00 et de 18h.00 à 20h00 et cela durant toute l'année.

L'irrigation par ruissellement est absolument interdite et sévèrement punie. Les bassins et les points d'eau servant à l'abreuvement du bétail doivent être munis de flotteurs.

Dans les mayens, le remplissage des piscines doit être annoncé au Service des eaux et l'eau ne devra pas être renouvelée durant la saison.

La surveillance des ordres prescrits ci-dessus et la dénonciation des contrevenants seront faites par la Police communale et les responsables du Service des eaux.

Il est fait appel à la compréhension des intéressés pour une rigoureuse observation de la réglementation. Une discipline stricte des usagers évitera à l'Administration la désagréable obligation de prendre des mesures sévères.

Fauchage des prés

Nous vous rappelons que, selon l'art. 61 du Règlement communal de Police, l'élimination des herbes sèches et des broussailles, par fauchage ou par pâturage, est obligatoire:

- dans les zones de construction,
- à proximité des villages, à moins de 50 m des habitations.

Selon la zone, le délai donné pour se conformer à ces prescriptions est le suivant:

- en zone plaine : **au 20 juin 2013,**
- en zone coteau : **au 4 juillet 2013,**
- en zone mayen : **au 18 juillet 2013.**

Pour ce qui a trait aux entretiens liés aux paiements directs, les personnes concernées sont priées de se référer à l'article 45 relatif aux conditions et charges liées aux prairies extensives.

En cas de négligence, les contrevenants seront dénoncés au Conseil communal par la Police et les travaux seront exécutés aux frais des propriétaires.

Horaires déchetteries

Centre de tri Ecobois

Heures d'ouverture:
du 1^{er} novembre au 28 février

du lundi au samedi	07h30-12h00 13h00-17h00
--------------------	----------------------------

Du 1^{er} mars au 31 octobre:

du lundi au vendredi	07h30-12h00 13h00-18h00
----------------------	----------------------------

samedi et veilles de fête: fermeture à 17h.

Déchetterie de Beusson

Nouveaux horaires d'ouverture durant l'hiver:

mardi et vendredi	13h00-17h00
samedi	08h00-12h00 13h00-17h00

Dès le passage à l'heure d'été:

mardi et vendredi	13h30-18h00
samedi	07h30-12h00 13h30-18h00

Détention d'animaux

De plus en plus de personnes aiment posséder chez eux des animaux «hors du commun». Certaines espèces d'animaux sauvages tels que oiseaux, serpents, mammifères ou autres, doivent être au profit d'une autorisation du service vétérinaire cantonal pour cohabiter avec les humains. L'Ordonnance sur la Protection des Animaux (OPAn), dans son annexe 2, tableau 2 précise quels oiseaux et au tableau 5 quels reptiles obligent les détenteurs de tels animaux à être au bénéfice d'une autorisation particulière délivrée par le service vétérinaire cantonal.

L'administration communale reçoit une copie de l'autorisation délivrée à ces propriétaires. Il n'en va pas de même pour les espèces d'animaux sauvages ne tombant pas sous le coup de l'OPAn.

Ce message a pour but de sensibiliser ces propriétaires afin qu'ils avertissent l'administration communale qu'ils détiennent de tels spécimens.

En effet, imaginez, lors d'une intervention, le pompier, le samaritain ou le policier se retrouvant face à des mygales par exemple!

L'annonce de la détention de tels animaux peut éviter de fâcheuses surprises aux intervenants.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Police municipale



MANIFESTATIONS

Août 2013

SA 31 : «PECAFOOT» – FC Erde - SC Sanetsch - Fanfare Edelweiss (Erde)

Septembre 2013

DI 8 : Messe d'intronisation du nouveau desservant paroisse Ste-Famille (Eglise Plan-Conthey)
SA-DI 31.8-1 : Vide Grenier (salle polyvalente)
SA 14 : Balade Vins et Saveurs (Bourg)
SA 21 : Fête du Goût (Tour Lombarde)
SA 21 : Coupe Suisse de Grappling – Grappling Club Conthey (salle polyvalente)
SA 21 : Match aux cartes – A Cobva (salle A Cobva)
DI 29 : Loto – FC Erde + SC Sanetsch (salle polyvalente)
DI 29 : Fête de la Paroisse Châteauneuf (école primaire Châteauneuf)

Octobre 2013

DI 6 : Loto – Hélios Basket (cafés Vétroz)
DI 20 : Loto – Fanfare La Contheysanne (salle polyvalente)
MA 22 : Conseil général (salle polyvalente)
VE 25 : Loto – Fanfare La Lyre (salle polyvalente)
SA 26 : Soirée – Années 80 (salle polyvalente)
SA 26 : Match aux cartes – A Cobva (salle A Cobva)
DI 27 : Triathlon – Club des Amis du Cheval (terrain du club à Châteauneuf)
JE 31 : Concert – Brass Band 13 Etoiles (salle polyvalente)

Novembre 2013

DI 3 : Loto – Ski-Club Conthey (salle polyvalente)
ME 6 : Spectacle – "Anne Roumanoff" (salle polyvalente)
DI 17 : Loto – Chœur mixte Sainte-Famille (salle polyvalente)
SA 23 : Match aux cartes – A Cobva (salle A Cobva)
DI 24 : Loto – Chanson des Fougères (cafés de Châteauneuf)
SA 30 : Tournoi Volleyball – Gym Hommes Conthey (salle polyvalente)

Décembre 2013

DI 1 : Loto – Fanfare Edelweiss (salle polyvalente)
LU 2 : Don de sang – Samaritains de Conthey (salle de gymnastique de St-Séverin)
SA 7 : Match aux cartes – A Cobva (salle A Cobva)
VE-SA 13-14 : Spectacle – Le cousin d'Amérique (salle polyvalente)
MA 17 : Assemblée bourgeoise et Conseil général – (salle polyvalente)
ME 18 : Concert – Fanfare La Persévérante (église Plan-Conthey)
ME 18 : Spectacle – "Sonia Grimm" (salle polyvalente)

Janvier 2014

ME	1	:	Loto – Club des Fondeurs (salle polyvalente)
DI	5	:	Loto – Chœur mixte "La Cécilia"(salle de gymnastique St-Séverin)
SA	11	:	Bal de la Sainte-Famille – Maison de la musique (salle Edelweiss)
SA	18	:	Match aux cartes – Club des Fondeurs (salle polyvalente)
SA	25	:	Loto – Paroisse Sainte-Famille (café Erde - Premploz)

Février 2014

SA	1	:	Match aux cartes – A Cobva (salle Premploz)
DI	2	:	Loto – Tennis Club (salle polyvalente)
VE	7	:	Loto – Fanfare La Persévérante (salle polyvalente)
DI	9	:	Concert Brass Band 13 Etoiles (salle polyvalente)
SA-DI	15-16	:	Tournoi Football – FC Portugais (salle polyvalente)
VE	21	:	Tournoi Football Vétérans – FC Conthey (salle polyvalente)
SA-DI	22-23	:	Tournoi Football Juniors – FC Conthey (salle polyvalente)

Mars 2014

SA	1	:	Concert – Fanfare La Lyre (salle polyvalente)
VE	7	:	Loto – SC Derborence (salle polyvalente)
SA	8	:	Concert – Chœur Le Temps de Vivre (salle polyvalente)
SA	15	:	Concert – La Contheysanne (salle polyvalente)
ME	19	:	Concert Chorale des Fougères (église Saint-Séverin)
SA	22	:	Concert – Fanfare Edelweiss des Diablerets (salle Edelweiss)
DI	23	:	Loto - SC Sanetsch et FC Erde (salle polyvalente)
VE	28	:	Loto – Gym Hommes (salle polyvalente)
SA	29	:	Concert – Chorale Sainte-Famille
DI	30	:	Concert – Fanfare La Persévérante (salle polyvalente)

Avril 2014

VE	1	:	Loto – SC Zanfleuron (salle polyvalente)
MA	22	:	Spectacle – Mimie Mathy (salle polyvalente)
VE	25	:	Loto – FC Conthey (salle polyvalente)
DI	27	:	Concert – Chorale La Cécilia (église Saint-Séverin)

Mai 2014

JE	1	:	Spectacle de rythmique des écoles (salle polyvalente)
SA	3	:	Foire Saint-Georges (village Conthey)
JE-DI	8-11	:	Exposition Art'Conthey (salle polyvalente)
VE-DI	9-11	:	Pièces en patois – Groupe Folklorique A Cobva (salle Edelweiss)
VE-SA	16-17	:	Pièces en patois - Groupe Folklorique A Cobva (salle Edelweiss)
SA-DI	17-18	:	Convention Tatouages (salle polyvalente)
VE	23	:	Loto – SFG (salle polyvalente)
SA	31	:	Gym – L'Hirondelle (salle polyvalente)

Juin 2014

MA	10	:	Assemblée bourgeoisiale et Conseil général (salle polyvalente)
SA-DI	21-22	:	Concours hippique – Club des Amis du cheval (terrain de Châteauneuf)

TOUR LOMBARDE

Horaires

La Tour Lombarde vous accueille selon l'horaire suivant:
du mardi au dimanche, de 11h à 12h30 et de 16h à 21h.
En période estivale dimanche 11h à 17h non stop

Dès septembre 2013: Nouveaux horaires
Du lundi au dimanche, de 11h à 12h30 et 16h à 21h

Expositions

Du 5 juillet au 25 août 2013 - Artistes d'Art Conthey

Roland Pfister
José Benitez
Marlène Sauthier-Gay

Du 30 août au 29 septembre 2013 – Vernissage le 30 août 2013
Exposition organisée par la **Commission culturelle**
Cérébral Valais en association avec la Castalie

Du 4 octobre au 3 novembre 2013 – Vernissage le 4 octobre 2013
Leitao Cristina, Sion
Peintures

Du 8 novembre au 1^{er} décembre 2013 – Vernissage le 8 novembre 2013
Fontannaz Christian, Pont-de-la-Morge
Peintures

Du 6 décembre 2013 au 5 janvier 2014 – Vernissage le 6 décembre 2013
Es-Borrat Marie, St-Maurice
Peintures

Location de salles

Renseignements et réservations:

Tour Lombarde
Rue Lombarde 1 - Le Bourg
1964 Conthey
tél.: 027 346 72 32
e-mail: tour.lombarde@conthey.ch
site: www.tourlombarde.ch

La salle des Bourgeois, avec sa cuisine et ses terrasses, est à votre disposition pour vos apéritifs ou repas (capacité 40 personnes).

Deux nouveaux espaces multimédia, pour vos séances, conférences, réunions, sont à découvrir:

- la salle des Présidents, d'une capacité de 15 personnes;
- la salle des Lombards, d'une capacité de 50 personnes.